EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **14 avril 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **quatorze avril deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 07 avril 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jean-Pierre BRENAS à Edith CANDELIER, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre LAVIGNE à Louis COUSTÈS, Marianne MAXIMI à Florent NARANJO, Abdelmajid MELLOUKI à Cécile AUDET, Fabienne MONTEL à Christiane JALICON, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY, Laurence SCHLIENGER à Patricia GUILHOT**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Guillaume VIMONT**

Monsieur le Maire, après avoir fait l'appel interrompt la séance à 18 h 19 pour recevoir, avec les présidents de groupe, une délégation du personnel des Galeries Lafayette.
Madame Sondès EL HAFIDHI arrive pendant la suspension de séance.
Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire reprend la séance à 18 h 53.
Madame Françoise NOUHEN quitte la séance pendant les questions 3 et 4.
Monsieur Louis COUSTES part avant le vote de la question 3 sans laisser de pouvoir (fin du pouvoir de M. Jean-Pierre LAVIGNE).
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question 7 et donne pouvoir à Monsieur Alparslan COSKUN.
Madame Christine DULAC-ROUGERIE part avant le vote de la question 8 et laisse pouvoir à Madame Manuela FERREIRA DE SOUSA.
Madame Isabelle LAVEST et Monsieur Grégory BERNARD partent sans laisser de pouvoir avant le vote du vœu.

Rapport N° 36

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Ne prennent pas part au vote de la délibération n° 36 Mmes Nicaise JOSEPH, Dominique ROGUE SALLARD et M. Pascal GUITTARD, membres du Conseil d'Administration de l'Association Retraite Loisirs et solidarité au titre du CCAS

Un crédit de 43 500 € est disponible au budget primitif 2017 pour l'attribution de subventions exceptionnelles à des associations culturelles.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions exceptionnelles suivantes :

CENTRE CULTUREL JULES ISAAC

L'association Centre culturel Jules Isaac a pour objet de développer toutes formes d'actions permettant de faire connaître la culture, l'histoire et la mémoire juives.

Un soutien financier de la Ville est attendu pour les actions programmées en 2017.

Parmi les projets envisagés, un cycle d'expositions sera proposé au public sur le sujet de l'arrivée de la population juive à Clermont-Ferrand et sur les justes d'Auvergne.

Deux concerts de musique klezmer seront organisés lors de la Fête de la musique le 21 juin et du week-end des Journées Européennes du Patrimoine en septembre.

Budget prévisionnel 2017: 29 750 €
Subvention attendue : 22 000 €
Subvention allouée en 2016 : 2 500 €

Il est proposé, en accord avec votre commission, d'allouer une subvention exceptionnelle de **3 500 €** en soutien au concert programmé aux Journées Européennes du Patrimoine et aux expositions, qui concernent notamment un public scolaire.

INFINISCIENCES

L'association Infinisciences a pour objet la médiation scientifique et culturelle par le biais de l'organisation et la diffusion d'événements relatifs à ces thématiques et d'œuvrer à l'éducation populaire. Après avoir fait venir l'astrophysicien Hubert Reeves à Clermont-Ferrand en 2016, l'association organise son nouveau projet culturel pour 2017, avec un riche programme de conférences, dédicaces et rencontres scolaires dans différents lieux de la ville et de nombreux invités dont certains prestigieux (le médecin-généticien Axel Kahn, le Prix Nobel de Chimie Jean-Pierre Sauvage, le photographe et réalisateur Yann Arthus-Bertrand).

Infinisciences sollicite de la Ville une aide au titre des subventions exceptionnelles d'un montant de 3 000 €. Il est à noter qu'une aide de 2 000 € au titre des Congrès est également sollicitée et présentée dans une autre délibération.

- Budget prévisionnel : 54 400 €
- Subvention exceptionnelle 2016 : 2 000 €
 Subvention sollicitée : 3 000 €
 Subvention proposée : 3 000 €

ANDITOIT

Anditoit, reconnue association de bienfaisance, a pour objet la gestion de foyers résidences pour personnes handicapées mentales adultes (2 à ce jour pour un total de 24 résidents). Depuis 2006, l'association organise un concert annuel de musique classique tous publics à l'église de Montferrand, dont les bénéfices sont destinés à améliorer les conditions de prise en charge des personnes handicapées afin de favoriser leur intégration dans la ville, par le biais du sport et des loisirs. Un projet de création d'un service d'accueil de jour pour personnes handicapées vieillissantes est ainsi en cours d'étude.

Anditoit organisera la 10e édition du Rendez-Vous Musical Montferrandais le 1er ou le 8 octobre 2017. Cet événement sera particulièrement prestigieux, puisque seront invités la majorité des artistes ayant participé aux 9 concerts précédents.

- Budget prévisionnel : 30 764 €
 Subvention sollicitée : 3 000 €
 Subvention proposée : 3 000 €

LA GRANDE VOCALE

L'association La Grande Vocale vise à promouvoir l'expression et la technique vocales en les associant à des pratiques artistiques diversifiées. Principalement centrée sur un chœur d'une quarantaine de chanteurs et un atelier jazz polyphonique, elle propose toute l'année un ensemble d'activités : concerts, résidences, master class, ateliers... Elle se veut également être un centre de formation vocale accessible à tous.

Le projet 2017 de l'association est une résidence de création, qui aura lieu du 25 au 28 mai à La Baie des Singes à Cournon d'Auvergne, autour de la personnalité du pianiste, compositeur et professeur de jazz Guillaume de Chassy. Les interprètes des formations de La Grande Vocale côtoieront l'artiste au cours d'une formation vocale et musicale qui aboutira à la création et la représentation à Clermont-Ferrand de la cantate *Lunes*.

- Budget prévisionnel : 15 500 €
 Subvention sollicitée : 1 000 €
 Subvention proposée : 1 000 €

ASSOCIATION RETRAITE LOISIRS ET SOLIDARITÉ

L'association Retraite Loisirs et Solidarité a pour objectif la préservation du lien social pour les seniors les plus isolés. En partenariat avec le CCAS de Clermont-Ferrand, elle propose à ses 900 adhérents un riche programme d'activités de loisirs en direction des seniors et des interventions à domicile ou au sein d'établissements d'hébergement.

A compter d'octobre 2017, l'association souhaite proposer une exposition généraliste et itinérante apportant une vision globale de l'évolution physique et humaine de Clermont-Ferrand et de son environnement territorial depuis 200 000 ans jusqu'à nos jours, intitulée "Clermont entre volcans et rivières". Bénéficiant du concours d'un comité scientifique, l'exposition sera composée d'une vingtaine de panneaux illustrés et pourra être complétée d'animations telles que conférences, signatures d'ouvrages, démonstrations d'archéologie expérimentale. Elle aura vocation à être prioritairement diffusée au sein d'établissements scolaires de la Ville et de l'agglomération.

- Budget prévisionnel : 3 820 €
 Subvention sollicitée : 3 500 €
 Subvention proposée : 1 800 €

ASSOCIATION PHIL GROBI

L'association Phil Grobi est composée de professionnelles du spectacle originaires de Clermont-Ferrand, et souhaitant créer des temps de rencontres entre la scène clermontoise et les artistes extérieurs qu'elles rencontrent tout au long de l'année. Pour la huitième édition, l'association propose une programmation marquée par l'éclectisme des pratiques, l'accessibilité des lieux et des tarifs, la découverte de courants peu représentés et la volonté de veiller à une représentation plus juste des femmes dans la programmation comme dans la technique.

Cette année, le festival se tiendra les 31 Mars 1er et 2 Avril, et se déroulera à la Maison du Peuple, à l'Hôtel des Vil.e.s et au Raymond Bar, ce parti-pris ayant fait ses preuves au regard de la mixité du public qu'il parvient à toucher. Pour un prix d'entrée allant de 6 à 12 €, le programme rassemble des temps musicaux (classique, trad, musique contemporaine improvisée, électro, rock, musiques du monde), du théâtre, de la poésie, de la danse, des goûters, une déambulation et une construction de décors.

Le festival touche en moyenne 150 personnes par jour et environ 50 artistes. Comme chaque année, l'organisation demande un grand investissement de la part des bénévoles de l'association, et un coût important, essentiellement en transport, la plupart des artistes acceptant d'être simplement défrayés. L'hébergement est effectué au sein de familles d'accueil et requiert une grande mobilisation.

L'association souhaite rémunérer cette année tous ses artistes, passant ainsi d'un budget global de 15 000 € à 25 000 €.

Budget prévisionnel : 24 824,10 €
Subvention allouée en 2016 : 2 500 €
 Subvention sollicitée : 2 800 €
 Subvention proposée : 2 800 €

AGENCE DES MUSIQUES DES TERRITOIRES D'AUVERGNE – LES MUSIQUES DU PAYSAGE

Depuis 1985 l'AMTA anime le vivier local de musiciens et d'associations de musiques traditionnelles. Forte du succès de leur scène traditionnelle pour la fête de la musique qui rassemble chaque année 800 danseurs, et des nombreux bals organisés à la Maison de l'Oradou avec le collectif Bal O Centre, elle s'associe avec les Brayauds, labellisée Centre Départemental des Musiques et Danses Traditionnelles, et la Compagnie Maurel & Frères, en charge des rendez-vous mensuels du Chapelier Toqué, place St Pierre, pour nous proposer la deuxième édition du projet « Traces de Danse ».

Initié sur une journée en 2016, cet événement global et populaire a pour vocation de placer Clermont comme une capitale des musiques traditionnelles en dynamisant l'espace public. Ces associations proposent cette année une programmation sur trois jours :

- 09 Mars 2017 : bal trad étudiant en partenariat avec le Service Université Culture à la Maison de l'Oradou
- 10 Mars 2017 : « Open Boom », rencontre entre danseurs traditionnels et contemporains, projections et bœuf musical, en partenariat avec Boom Structur ' au Fotomat'
- 11 Mars 2017 : animation des marchés clermontois et déambulation le matin, ainsi qu'un stage d'initiation et deux bals en soirée, pour enfants puis tout public, avec les groupes Di Mach' (Velay), La Ficelle (Centre-France) et Jericho (Auvergne/Languedoc) à la Maison du Peuple

Ces associations sont soutenues financièrement par la Ville depuis 2015, au titre de subventions exceptionnelles, dans le cadre de la Fête de la Musique et de ce bal itinérant, soit leurs deux opérations phares pour mettre à l'honneur deux pratiques traditionnelles : la musique et la danse.

L'AMTA a fait connaître son souhait pour la prochaine édition de transformer l'événement en un projet itinérant sur l'agglomération.

L'aide demandée cette année est supérieure à celle de 2016, en raison de son format augmenté à trois soirées et étendu à trois lieux.

Budget prévisionnel : 8 159 €
Subvention allouée en 2016 : 2 500 €
Subvention sollicitée : 4 000 €
Subvention proposée : 4 000 €

BANDE ! (BRANCHE ASSOCIATIVE POUR UN NOUVEAU DYNASMISME D'ESPRIT-BD !)

A l'occasion des 20 ans de la librairie Esprit BD, l'association BanDe (groupe de lecteurs amis de la librairie) organisera du 9 au 18 juin prochain la manifestation « Ici ailleurs » autour de l'image et de la bande-dessinée.

Elle se traduira principalement par une intervention artistique sur le domaine public. Des installations de personnages et des images extraites de bandes-dessinées seront dispersées dans le centre-ville créant un parcours urbain. Un programme-plan sera mis à la disposition du public.

Plusieurs actions culturelles seront également proposées :

> des partenariats avec plusieurs acteurs culturels clermontois :
- avec la Coopérative de mai (en cours de discussion) : un concert-bd aurait lieu en ouverture de la manifestation (10 juin) ;
- avec l'association « Il faut aller voir » : le carnettiste, Simon Hureau dessinera la manifestation et son travail sera ensuite présenté à l'occasion de l'édition 2017 du *Rendez-vous du carnet de voyage* ;
- avec l'association « Sauve qui peut le court métrage » : des projections centrées sur l'influence de la bande-dessinée dans le cinéma de court-métrage seront organisées à la Jetée ;
- avec l'association « Cinéfac » : deux films autour de la création d'une bande-dessinée seront proposés à la faculté de Lettres.

> une exposition de dessins et planches originales des auteurs Patrick Prugne et Jean-Pierre Gibrat présentée au centre socio-culturel Camille Claudel du 10 juin au 8 juillet.
> en cours d'étude des rencontres avec des auteurs invités au sein des médiathèques de l'agglomération.

Un premier budget prévisionnel de la manifestation a été estimé à 76 741 €.

L'association vient de lancer une campagne de financement participatif avec pour objectif de récolter la somme de 25 000 €.

Elle bénéficie parallèlement des soutiens publics suivants :
- le Centre National du Livre : 5 000 €
- la région Auvergne-Rhône-Alpes : 4 500 €
- le département du Puy-de-Dôme : l'attribution de deux aides : l'une au titre de l'accompagnement des projets culturels et l'autre au titre de la dotation d'animation locale décentralisée (DALD) va être examinée.

Subvention sollicitée : 10 000 €
Subvention accordée les années précédentes : première demande
Subvention proposée : 5 000 €

LES PORTES DE L'AUVERGNE

Depuis 2013, cette association assure la promotion du festival du court métrage sur l'antenne de radio Arverne, par le biais d'annonces, d'interviews et d'émissions spéciales.

Comme les années précédentes, le plateau radiophonique s'est tenu depuis la librairie « Les Volcans », du 3 au 11 février dernier, et a convié divers artistes et partenaires du festival à venir s'entretenir en direct et en public. L'opération n'est possible qu'en faisant appel au bénévolat et au fonds propres de l'association, car elle engage des frais techniques spécifiques mais nécessite l'attribution d'une aide exceptionnelle.

Budget de la manifestation : 3 035 €.
Subvention accordée : 1 000 € les premières années / 1 500 € en 2016
Subvention sollicitée : 1 500 €
Subvention proposée : au vu du budget de la manifestation, il est proposé de revenir au montant accordé initialement soit, 1 000 €.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 2 mai 2017

Pour le Maire et par délégation
L'Adjointe déléguée à la Politique Culturelle

Isabelle Lavest